

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**

Date de convocation :	31/03/2025
Membres :	
En exercice	18
Présents :	15
Votants :	17
Date d'affichage :	08/04/2025
Date de publication :	08/04/2025

Le 07 avril 2025 à 20h30 au foyer polyvalent

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Jean Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER

Étaient représentés : Carine LASSOUANE par Lionel COUBRA et Vincent NEVOT par Anne-Cécile DUCOSSON

Absent : Daniel BORDES

Secrétaire de séance : Katia PÉDEMAY

DÉLIBÉRATION N° 2025-18**OBJET : Vote d'une subvention à l'association sportive du collège de Saint-Selve**

Pour rappel, l'association sportive d'établissement a été créée le 04 octobre 2022 avec pour objet d'organiser et de développer d'une part la pratique volontaire d'activités sportives et d'expression et d'autre part l'apprentissage de la vie associative.

Cette association est affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire qui organise différentes manifestations, rencontres et championnats aux niveaux district, départemental, académique voire national. Tous les élèves du collège de Saint-Selve peuvent adhérer à l'association, certains étant issus de Cabanac-et-Villagrains.

Le nombre d'élèves inscrits à l'AS du collège de Saint-Selve augmente de façon significative : 640 élèves sont inscrits cette année. Les tarifs appliqués au niveau de l'UNSS nationale, départementale et district augmentent proportionnellement avec l'effectif accueilli au collège.

Les enseignants d'EPS, membres de l'AS, encadrent les activités sportives suivantes : badminton, handball, cross, raid APPN et basket-ball. Les élèves commencent à obtenir de bons résultats en compétition et sortent donc du district en participant aux rencontres départementales ou académiques, ce qui entraîne des frais de transport supplémentaires.

Afin de pouvoir poursuivre et développer ses activités, de faire face aux divers frais de fonctionnement (affiliations et licences UNSS, cotisations district, frais de transports...) et de continuer à proposer des séjours ou des journées de découvertes d'activités physiques de pleine nature, l'association sollicite financièrement les 5 communes concernées à hauteur de 150 € par commune comme les années précédentes. De son côté, l'AS reste active en organisant des actions pour récolter des fonds.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 150 € à l'association sportive du collège de Saint – Selve.

POUR : 17
CONTRE : 00
ABSTENTION : 00

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le
ID : 033-213300775-20250407-2025_18-DE

S²LO

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 07 avril 2025

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

A handwritten blue signature consisting of several loops and strokes.

Katia PÉDEMAY